

La CCBPD et la culture

Pourquoi faudrait-il laisser les habitants de la Communauté de communes beaujolais Pierres dorées à l'écart de la culture ?

1 - le Pays d'art et d'histoire

Nous, élus de la CCBPD, avons travaillé sur le dossier de candidature au Label Pays d'art et d'histoire en 2017-2019, avec la ville de Villefranche et la CAVBS. Nous avons été labellisés en 2019 avec ces deux collectivités.

Nous restons à l'écart de nombreuses réalisations. Pourquoi ?

Autour de nous

2- Pour les bibliothèques : A Belleville et à Trévoux, c'est la communauté de communes qui pilote le réseau des bibliothèques. A Villefranche, la médiathèque Mendès France joue un rôle collectif.

3- Pour l'enseignement artistique et culturel, plusieurs Communautés de communes ont adhéré à la **Charte pour l'éducation artistique et culturelle (des projets avec l'éducation nationale)**.

Depuis 2015, la COR a signé une convention pour l'éducation aux arts et à la culture, renouvelée en 2022 pour 3 ans. **En 2026, la COR annonce une politique culturelle de territoire et crée** au 1 avril 2026 un poste d'animateur.

Projet d'une médiathèque départementale à Tarare annoncée par le président du département dans le bâtiment J.B. Martin, ancienne usine classée en 1987.

En 2022-2026, Villefranche et la CAVBS qui ont pris en charge **le développement culturel et touristique** adoptent la Charte de l'EAC.

Le Pays d'art et d'histoire Beaujolais a préparé tout un programme pour accompagner Villefranche et la CAVBS dans ce projet. **Voir projet imprimé en 2023.**

4- Dans les Pierres dorées ? Un grand vide culturel ? Le centre d'interprétation de l'architecture et du Patrimoine (PAH) et ses futurs locaux au château de Rochebonne à Theizé en 2026 ? Faire avancer cette implantation et desservir les villages proches.

5- A Val d'Oingt

Les scolaires et les collèges. Deux collèges au Bois-d'Oingt : près de 1000 collégiens.

Ils n'ont pas accès à une médiathèque de qualité, comme à Châtillon ou à Anse.

Ils ne viennent pas dans les petites médiathèques de Val d'Oingt.

Ils n'auront pas leur place dans les locaux de la maison Pichat.

13-2-2026

Quelques exemples autour de la CCBPD

2025-2026

Les enfants de l'école de Montmelas-Saint-Sorlin

En sortie culturelle à la médiathèque de Villefranche- 2025



Un maillage culturel de proximité

PLEAC 2022-2023

VISITES DU PATRIMOINE ET DE L'ARCHITECTURE
DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DU BEAUJOLAIS



STRUCTURE

Logé au cœur de la nef caladoise, le service Animation de l'architecture et du patrimoine est référent de la mise en œuvre du Pays d'art et d'histoire du Beaujolais et travaille à la valorisation des richesses historiques, patrimoniales, architecturales et paysagères du territoire.

Il conserve des archives privées et plusieurs dizaines de fonds photographiques. Il accueille le Musée des Conscrits et organise des expositions temporaires. Centre documentaire, il permet de s'initier ou d'approfondir ses connaissances sur l'histoire locale.

Service ressource, il met à disposition des fiches communales présentant les 50 communes du label réalisées avec 34 associations patrimoniales et artistiques.

PARCOURS

Trois parcours sont proposés par le Pays d'art et d'histoire du Beaujolais, incluant des visites à Villefranche et dans des villages du Beaujolais. Chaque parcours est idéalement composé de trois séances, qui peuvent aussi être considérées indépendamment.

En amont des visites, des *fiches ressources* et des *dossiers thématiques* sont à la disposition des enseignants, et pendant les visites, des *fiches élèves* sont distribuées aux participants.

À partir de novembre 2022, une salle pédagogique sera disponible à la Maison du patrimoine à Villefranche-sur-Saône.

LE MOYEN-AGE EN BEAUJOLAIS

Public scolaire : cycle 3 (CM1, 5^e)

De mars à juin 2023

- **Séance 1 : en classe, contexte historique et patrimonial** (1 heure). Les élèves comprennent l'utilité des remparts et des tours qui protégeaient Villefranche-sur-Saône au Moyen-âge en manipulant une maquette de la ville.
- **Séance 2 : visite de la collégiale Notre-Dame-des-Marais** (2 X 1h, en demi-groupes accueillis simultanément). Les élèves intègrent le vocabulaire d'un patrimoine architectural religieux de style gothique et perçoivent la place de la collégiale dans la société caladoise à travers les siècles. En atelier, ils manipulent des maquettes pour comprendre l'architecture médiévale.
- **Séance 3 : visite d'Oingt** (1 heure). Les jeunes découvrent le village médiéval et son architecture défensive.

LE BEAUJOLAIS AU SIECLE DES LUMIERES

Public scolaire : cycle 4 (4^e)

De mars à mi-juin 2023

L'équipe du **Pays d'art et d'histoire beaujolais** a préparé pour le Communauté d'agglomération de Villefranche Beaujolais Saône, une offre de conférences et visites patrimoniales pour accompagner les scolaires

- **Séance 1 : en classe, l'esprit des Lumières** (1 heure). Les élèves appréhendent le rayonnement du chapitre de chanoinesses de Salles magnifié par l'architecture et l'art, puis l'essor de l'esprit scientifique aux 17^e et 18^e siècles.
- **Séance 2 : visite de Salles, intégrant le Musée du Prieuré** (1 heure). Les élèves découvrent plusieurs éléments majeurs du Site Patrimonial Remarquable : le prieuré clunisien, le chapitre de chanoinesses, le jardin botanique et ses plantes médicinales.
- **Séance 3 : visite de l'apothicaire de l'ancien hôtel-Dieu** (2 X 1h, en demi-groupes accueillis simultanément). Les jeunes comprennent ce qu'était l'hôtel-Dieu de Villefranche et perçoivent, à travers l'agencement de l'apothicaire et le contenu des étagères, le travail des apothicaires du 17^e au 19^e siècle. En partenariat avec l'association *Spécimen(s)*, ils participent à un atelier « Apothicaire en herbe » : observer, sentir, apprendre à reconnaître, les apprentis feront tout comme des maîtres. Leur formation terminée, les apprentis se chargent de la préparation d'une tisane avec laquelle ils repartent.

LE FAÇONNAGE DU PAYSAGE BEAUJOLAIS

Public scolaire : cycle 4 (3^e) & lycée

De mars à mai

- **Séance 1 : visite de Theizé** (1 heure). Les élèves abordent l'histoire du village *balcon* et son évolution du Moyen-âge à nos jours : un développement autour de l'église castrale et du château, puis à la fin du 18^e siècle avec l'essor de la viticulture, et une étape de mise en valeur du village de pierres dorées au 20^e siècle.
- **Séance 2 : visite de Vaux-en-Beaujolais** (1 heure). Les jeunes découvrent l'urbanisation en coteau. Comment un village s'est-il construit sur une pente marquée, avec ses nombreux panoramas, et comment la commune gère-t-elle deux enjeux : préserver la biodiversité et l'accueil de nouveaux habitants ?
- **Séance 3 : balade contemporaine dans Villefranche-sur-Saône** (1h30). Les élèves appréhendent les transformations de la ville depuis la période industrielle jusqu'à nos jours, les innovations architecturales (marché couvert, immeuble le Forum...), l'aménagement des espaces publics (place des arts, écoquartier de la Quarantaine) et la ville du futur.

COTE NATURE

Extra scolaires jeunesse (à partir de 10 ans)

De mars à juin, et en septembre et octobre

Quatre balades accompagnées par un guide-conférencier pour découvrir le patrimoine de la campagne beaujolaise entre vallons, forêts et sentiers viticoles : le relief, la flore, les cadoles... Les jeunes apprennent aussi à lire un paysage, à s'orienter, à apprécier un panorama.

- Oingt : 1h30
- Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais : 2h
- Theizé : 1h45
- Vaux-en-Beaujolais : 1h15

Ce projet se situe dans l'offre aux scolaires de différents niveaux. La CAVBS a pris dans ses compétences **le développement culturel et touristique** et adopté la Charte de l'EAC.

Pour que la CCBPD en bénéficie, il aurait fallu qu'elle adhère à l'EAC et quelle demande l'intervention du Pays d'art et d'histoire.

Un projet culturel pour renforcer le lien et l'attractivité du territoire

OUEST RHODANIEN Faire de la culture un moteur de lien social, d'attractivité et de coopération locale : tel est l'objectif du projet culturel de territoire porté par la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien (Cor).



La culture au cœur du développement territorial : un projet soutenu pour renforcer le maillage des services culturels de proximité.

Issu d'une large concertation et désormais prêt à entrer en phase opérationnelle, ce projet s'appuie sur une animation dédiée pour accompagner les acteurs culturels et aller à la rencontre de tous les publics. Depuis 2015, la Cor est signataire d'une convention pour le développement de l'éducation aux arts et à la culture, conclue avec la Direction régionale des affaires culturelles (Drac), la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) Auvergne-Rhône-Alpes, le ministère de l'Éducation nationale, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département du Rhône. Cette convention, renouvelée en 2022 pour une durée de trois ans, couvre la saison 2025-2026 jusqu'en juillet prochain.

Création d'un poste d'animateur du projet culturel

Par ailleurs, la Cor s'est engagée en 2023 dans une démarche de concertation territoriale afin de recueillir les attentes des élus, des habitants et des acteurs locaux sur les enjeux culturels. Cette réflexion s'est appuyée sur les axes du projet de territoire : transition écologique et énergétique, cohésion et solidarité territoriale, attractivité. Elle a permis de définir les ambitions de la politique culturelle, de consolider les forces en présence et de favoriser la

mise en réseau, ainsi que la coopération entre acteurs culturels.

Le projet culturel de territoire a été validé par les élus et les partenaires lors du comité de pilotage du 6 octobre dernier, puis en commission culture, le 13 octobre. Afin de mettre en œuvre cette nouvelle stratégie, la Cor envisage la création d'un poste d'animateur du projet culturel, placé sous la responsabilité de la chargée de mission culture. Le nouvel agent aura notamment pour missions l'animation et la mise en œuvre du projet culturel de territoire, la promotion des projets et des équipements, l'évaluation des actions culturelles, ainsi que le développement des publics et des démarches de médiation. Le démarrage prévisionnel de l'opération est fixé au 1^{er} avril 2026, pour une durée d'un an jusqu'au 31 mars 2027. Le coût global de l'animation du projet culturel est estimé à 65 924,35 euros. Dans ce cadre, la Cor sollicite une subvention du programme européen Leader (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale) dans le cadre de l'appel à projets "Développer une offre accessible et un maillage équilibré de services de proximité". D'un montant de 20 000 euros, elle représente 30,33 % du budget prévisionnel. Le solde, soit 45 924,35 euros, serait assuré par l'autofinancement communautaire.

— A.H. - Clp

Déjà engagée depuis 2015 dans des projets culturels, la COR annonce en 2026 un développement de la culture pour renforcer l'attractivité du territoire

La belle médiathèque communautaire « Le Singulier », ouverte en 2015 à Belleville, fête ses dix ans et annonce en 2026, des travaux de modernisation.



Des activités culturelles qui prouvent leur intérêt,
vivent et se développent.

Rattraper le retard de le CCBPD ?

Comment ?

Association « Bien vivre au Bois-d'Oingt et en Pays beaujolais »

13-2-2026 – Marie-France Rochard